

UTI GROUP SA

au capital de 1 791 797,20 €

68 rue de Villiers

92352 LEVALLOIS PERRET

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 12 2021

Saint Honoré BK&A
140, rue du Faubourg Saint-honoré
75008 Paris

IGREC
50, rue Copernic
75116 Paris

UTI GROUP

Société Anonyme
68 rue de Villiers
92352 LEVALLOIS PERRET

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 12 2021

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société UTI GROUP SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS – POINTS CLES DE L'AUDIT

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation des goodwill

Risque identifié

Le Groupe UTI GROUP a réalisé des opérations de croissance externe dans le cadre desquelles elle a comptabilisé plusieurs goodwill.

Ces goodwill, qui correspondent à l'écart entre le prix payé et la juste valeur des actifs et passifs acquis, sont décrits dans la note 3 comme représentant les synergies attendues de l'intégration des nouvelles activités acquises et les économies d'échelle qui sont générées par la mutualisation des moyens mis en œuvre. Ils ont été alloués à une unité génératrice de trésorerie (UGT) des activités dans lesquelles les entreprises acquises ont été intégrées. Ainsi, les goodwill des entreprises intégrées dans l'activité UTI GROUP ont été affectés à l'UGT de cette activité.

La Direction s'assure lors de chaque exercice que la valeur comptable de ces goodwill, figurant au bilan pour un montant de près de 10 millions d'euros, n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable et ne présente pas de risque de perte de valeur. Or, toute évolution défavorable des rendements attendus des activités auxquelles des goodwill ont été affectés, en raison de facteurs internes ou externes par exemple liés à l'environnement économique et financier dans lequel l'activité opère, est de nature à affecter de manière sensible la valeur recouvrable et à nécessiter la constatation d'une dépréciation. Une telle évolution implique de réapprécier la pertinence de l'ensemble des hypothèses retenues pour la détermination de cette valeur ainsi que le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calcul.

Les modalités du test de dépréciation mis en œuvre et le détail des hypothèses retenues sont présentés en note 3. En ce qui concerne l'activité UTI GROUP, la valeur recouvrable a été déterminée par référence à la valeur d'utilité calculée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus du groupe d'actifs composant l'activité.

La détermination de la valeur recouvrable des goodwill de l'activité d'UTI GROUP, qui représentent un montant particulièrement significatif, repose sur le jugement de la Direction, s'agissant notamment du taux de croissance retenu pour les projections de flux de trésorerie et du taux d'actualisation qui leur est appliqué.

Nous avons donc considéré l'évaluation des goodwill de l'activité d'UTI GROUP comme un point clé de l'audit.

Notre réponse

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux normes comptables en vigueur.

Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie et vérifié notamment :

- l'exhaustivité des éléments composant la valeur comptable de l'UGT relatif à l'activité d'UTI GROUP testée et la cohérence de la détermination de cette valeur avec la façon dont les projections des flux de trésorerie ont été déterminées pour la valeur d'utilité;
- le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie par rapport au contexte économique et financier dans lequel opère l'activité d'UTI GROUP et la fiabilité du processus d'établissement des estimations en examinant les causes des différences entre les prévisions et les réalisations ;
- la cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la Direction ;
- la cohérence du taux de croissance retenu pour les flux projetés avec les analyses de marché et les consensus des principaux acteurs du secteur ;
- le calcul du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie estimés attendus de l'activité d'UTI GROUP en vérifiant que les différents paramètres d'actualisation composant le coût moyen pondéré du capital de l'UGT composant l'activité d'UTI GROUP (taux d'endettement, taux sans risque, prime de marché, beta de l'actif économique, prime de risque « spécifique » et coût de la dette) permettaient d'approcher le taux de rémunération que des participants au marché exigeraient actuellement d'une telle activité ;
- l'analyse de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par la direction à une variation des principales hypothèses retenues.

Enfin nous avons vérifié que la note 3 communiquait une information appropriée.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

V. AUTRES VERIFICATIONS OU INFORMATIONS PREVUES PAR LES TEXTES LEGAUX ET REGLEMENTAIRES

Format de présentation des comptes consolidés inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes

consolidés inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du président-directeur général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société UTI GROUP par l'Assemblée générale du 26 mai 2009, pour le cabinet Saint Honoré BK&A et du 15 mai 2000 pour le cabinet IGREC.

Au 31 décembre 2021, le cabinet Saint Honoré BK&A était dans la 13^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet IGREC dans la 22^{ème} année, dont respectivement 13 et 21 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

VI. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VII. RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des

circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au conseil d'administration

Nous remettons au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au conseil d'administration la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le conseil d'administration des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris, le 29 avril 2022

Les commissaires aux comptes

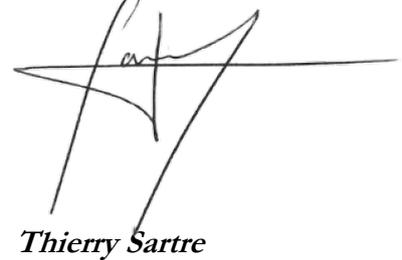
Saint Honoré BK&A

Groupe Saint-Honoré Partenaires



Emmanuel Dupeux

IGREC



Thierry Sartre



COMPTES CONSOLIDES au 31 décembre 2021

UTI GROUP.

Société anonyme au capital de 1 791 797,20 euros
Siège social : 68 rue de Villiers - 92300 Levallois Perret
338 667 082 RCS Nanterre
Code APE 6202 A – Siret 338 667 082 00048

UTI GROUP.
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
(montants en milliers)

	note	31/12/2021	31/12/2020
Actif			
Actifs non courants			
Goodwill	3	9 950	9 950
Immobilisations incorporelles	4	14	10
Immobilisations corporelles	5	59	44
Droits d'utilisation des actifs loués	5	2 106	2 453
Immobilisations financières	6	860	816
Impôts différés actifs	16	299	283
Total des actifs non courants		13 288	13 556
Actifs courants			
Créances clients et comptes rattachés	7	533	417
Autres actifs courants	7	1 065	1 257
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	509	2 226
Total des actifs courants		2 107	3 901
Total de l'actif		15 395	17 456

	note	31/12/2021	31/12/2020
Passif			
Capital social	9	1 792	1 792
Primes	9	2 745	2 745
Réserves consolidées	9	-177	-192
Résultat consolidé		-330	40
Total des capitaux propres (part Groupe)		4 030	4 385
Intérêts minoritaires		-1	-1
Capitaux Propres		4 029	4 383
Passifs non courants			
Provisions	10	908	1 052
Dettes financières à long terme	11	995	1 252
Dettes de loyers à long terme		1 906	2 275
Impôts différés passif			
Total des passifs non courants		3 809	4 579
Passifs courants			
Avances et acomptes reçus			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12	1 099	949
Autres passifs courants	12	4 992	6 591
Dettes financières à court terme	11	1 020	611
Dettes loyers à court terme	11	446	344
Total des passifs courants		7 557	8 495
Total du passif		15 395	17 456

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

UTI GROUP.
ETAT DU RESULTAT GLOBAL
(montants en milliers, sauf données par action)

	note	31/12/2021	31/12/2020
Chiffre d'affaires net	14	17 950	18 022
Achats consommés		-3 062	-2 838
Autres achats et charges externes		-1 672	-1 512
Impôts et taxes		-307	-294
Charges de personnel	14	-12 750	-12 529
Dotations nettes aux amortissements et provisions	14	-336	-388
Autres produits et charges opérationnelles courantes	14	22	133
Résultat opérationnel courant		-155	594
Autres produits non courants	14	0	0
Autres charges non courantes	14	0	0
Résultat opérationnel		-155	594
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		0	0
Coût de l'endettement financier brut	14	-122	-50
Coût de l'endettement financier net		-122	-50
Autres produits et charges financiers	14	12	-81
Résultat avant impôts des activités ordinaires		-265	463
Charge d'impôts sur le résultat	16	-65	-424
Résultat net		-330	40
Résultat net attribuable aux intérêts ne conférant pas le contrôle		0	0
Résultat net de l'exercice		-330	40
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (part attribuable aux actionnaires de la société mère)		23	-22
Résultat global total		-307	18
Résultat net par action			
Résultat net de base par action	17	-0,038	0,005
Résultat net dilué par action	17	-0,038	0,005

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

UTI GROUP.
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(montants en milliers)

en milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
A - FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE		
<i>Capacité d'autofinancement</i>		
Résultat net consolidé (y compris les intérêts minoritaires)	-330	40
Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	336	-6
Charges et produits calculés liés aux stock options	6	44
Plus et moins value de cession	-8	0
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	-14	-6
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	-10	72
Coût de l'endettement financier net	122	50
Charge d'impôt (y compris les impôts différés)	65	424
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	177	545
Impôts versés	-92	-187
Variation du BFR lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel)	-1 019	1 720
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	-934	2 078
B - FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décassements liés aux acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	-77	-159
Encaissements liés aux cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	8	0
Encaissements liés aux cessions des immobilisations financières	1	78
Variation des prêts et avances consentis	0	0
Incidence des variation de périmètre	0	0
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-68	-81
C - FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Sommes reçues des actionnaires lors de l'augmentation de capital	0	0
- Versées par les minoritaires des sociétés intégrées		
Rachats et reventes d'actions propres	-38	48
Sommes reçues des actionnaires en compte courant	0	320
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	0	1 100
Remboursements d'emprunts (hors dettes de loyers)	-429	-934
Intérêts financiers nets versés (hors dettes de loyers)	-46	-50
Remboursements de dettes de loyers	-354	
Intérêts versés sur dettes de loyers	-76	
Incidence des variation de périmètre		
Autres flux liés aux opérations de financement :		
- Variation des créances d'affacturage non garanties	140	-171
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	-803	314
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVICES		
FLUX NET DE TRESORERIE	-1 805	2 311
Trésorerie au 1er Janvier	2 226	-84
Flux nets de l'exercice	-1 805	2 311
Trésorerie à fin de période	421	2 226

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

UTI GROUP.
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
(montants en milliers, sauf nombre d'actions)

	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Résultat net	Gains et pertes directement en capitaux propres	Capitaux propres (attribuable aux actionnaires de la société mère)	Résultat net attribuable aux intérêts ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2019	1 792	2 745	852	-1 041	0	4 348	1	4 348
MOUVEMENTS								
Résultat net de l'exercice				40		40		
Gains et pertes directement en capitaux propres					-22	-22		
Résultat global total				40	-22	18		18
Affectation en réserves			-1 041	1 041		0		
Incidence des opérations d'éliminations des actions d'autocontrôle			-38			-38		
Application d'IFRS 16 - Location simple et crédits baux			-25			-25		
Attribution stocks options (1)			44			44		
Variations diverses			37			37		
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2020	1 792	2 745	-170	40	-22	4 385	1	4 384
MOUVEMENTS								
Résultat net de l'exercice				-330		-330		
Gains et pertes directement en capitaux propres					23	23		
Résultat global total				-330	23	-307		-307
Affectation en réserves			40	-40		0		0
Incidence des opérations d'éliminations des actions d'autocontrôle			-38			-38		-38
Attribution stocks options (1)			6			6		6
Variations diverses			-16			-16		-16
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2021	1 792	2 745	-178	-330	1	4 030	1	4 029

(1) : Stock Option : impact de l'évaluation à la juste valeur selon la méthode de Black & Scholes = + 6 K€ au 31/12/2021

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

GENERALITES	7
Note 1 – PRESENTATION GENERALE	7
Note 2 – PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS.....	7
BILAN - ACTIF	15
Note 3 – GOODWILL	15
Note 4 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16
Note 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17
Note 6 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	18
Note 7 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS	18
Note 8 – TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	20
BILAN - PASSIF	21
Note 9 – CAPITAL ET PRIMES LIEES AU CAPITAL	21
Note 10 – PROVISIONS.....	23
Note 11 – DETTES FINANCIERES.....	24
Note 12 – AUTRES PASSIFS COURANTS ET DETTES FOURNISSEURS.....	26
Note 13 - INFORMATION SECTORIELLE	27
ETAT DU RESULTAT GLOBAL	28
Note 14 – ETAT DU RESULTAT GLOBAL	28
Note 15 - AVANTAGES AU PERSONNEL.....	30
Note 16 – IMPOTS	32
Note 17 – RESULTAT NET PAR ACTION	34
Note 18 - ENGAGEMENTS HORS BILAN	35
Note 19 – EFFECTIF MOYEN	35
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	36
Note 20 – EXPOSITION AUX RISQUES FINANCIERS	36
Note 21 – SOCIETE MERE.....	37
Note 22 – INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES	37
Note 23 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	38
Note 24 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	38

GENERALITES

Note 1 – PRESENTATION GENERALE

Informations relatives au Groupe

UTI GROUP. S.A. est une société anonyme régie par les dispositions de la loi française. UTI GROUP. S.A. est cotée sur le marché d'Euronext Paris. En date du 30 mars 2022, le Conseil d'administration a procédé à un arrêté des comptes et a autorisé la publication des états financiers consolidés d'UTI GROUP. S.A. pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ces états financiers seront soumis à l'approbation des actionnaires d'UTI GROUP. S.A. lors de leur assemblée générale annuelle qui se tiendra le 18 mai 2022.

Nature de l'activité

Le Groupe est spécialisé dans la délégation de personnel et dans l'intégration de systèmes et assure deux grands types de prestations qui se décomposent comme suit :

La délégation de personnel et l'intégration de systèmes sont réalisées dans le cadre de contrats d'assistance technique ou fonctionnelle avec la mise à disposition d'informaticiens payés au temps passé pour la réalisation d'un projet, contrats aux termes desquels les sociétés du Groupe sont tenues par une obligation de moyens.

L'Edition et la distribution de progiciel consistent à mettre à disposition des produits complets dont les sociétés du Groupe sont éditeur ou distributeur et à effectuer un certain nombre de prestations autour du produit.

Le groupe n'a pas conclu de contrats au forfait d'un montant significatif en 2021 ainsi qu'en 2020.

Les états financiers du Groupe ont été préparés sur la base de continuité de l'activité.

Note 2 – PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

Bases de préparation des comptes consolidés annuels

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et conformément au règlement CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés d'UTI GROUP. S.A. et de ses filiales sont établis suivant les normes comptables internationales : International Reporting Standards (« IFRS »), telles qu'adoptées par l'Union européenne (disponible sur Internet à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002_en) à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration. Elles comprennent les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») c'est-à-dire, les IFRS, les International Accounting Standards (« IAS ») et les interprétations émises par l'International Financial Reporting Interpretation Committee (« IFRIC ») ou l'organisme qui l'a précédé le Standing Interpretation Committee (« SIC »).

Au 31 décembre 2021, les normes et interprétations comptables adoptées par l'Union européenne sont similaires aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en euro. Toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (K €) sauf indication contraire.

Impact des nouvelles normes comptables

Les nouvelles normes, interprétations et amendements qui sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021 n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés au 31 décembre 2021 du Groupe. Il s'agit des textes suivants :

Textes adoptés par l'Union Européenne dont l'application est obligatoire au 1^{er} janvier 2021 :

- Amendements à IFRS 4 – « Contrats d'assurance » : prolongation de l'exemption temporaire de l'application d'IFRS 9,
- Amendements à IFRS 4, IFRS 7, IFRS 9, IFRS 16 et IAS 39 : réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2,
- Amendements à IFRS 16 – « Contrats de location » : allègements de loyer liés au Covid-19 au-delà du 30 juin 2021,
- Agenda Decision IFRIC Update (avril 2021) relative à l'attribution des avantages postérieurs à l'emploi aux périodes de service, dans le cadre d'IAS 19.

Le Groupe n'a appliqué aucune des nouvelles normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2021. Il s'agit principalement des textes suivants :

Textes non encore adoptés par l'Union Européenne :

- Amendements à IFRS 3 : « Mise à jour des références au Cadre conceptuel »,
- Améliorations annuelles Cycle 2018-2020 : Modifications de IFRS 1, IFRS 9, IAS 41 et IFRS 16,
- Amendements à IAS 16 : « Comptabilisation des produits générés avant la mise en service »,
- Amendements à IAS 37 : « Contrats déficitaires – coûts à prendre en compte pour comptabiliser une provision pour contrat déficitaire »,
- IFRS 17 : « Contrats d'assurance » et amendements liés,
- Amendements à IAS 1 : « Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants » et « Informations à fournir sur les méthodes comptables »,
- Amendements à IAS 8 : « Définition d'une estimation comptable »,
- Amendements à IAS 12 : « Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction ».

L'analyse détaillée de ces normes et amendements est en cours, mais il n'est pas attendu d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

Base d'évaluation des comptes consolidés annuels

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite la prise en compte par les dirigeants d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Ces hypothèses sont déterminées sur la base de la continuité d'exploitation en fonction des informations disponibles à la date de leur établissement. A chaque clôture, ces hypothèses et estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ont évolué ou si de nouvelles informations sont à disposition des dirigeants. Il est possible que les résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses.

Le Groupe a précisé dans l'annexe aux comptes consolidés les hypothèses utilisées et a encadré les résultats obtenus par des calculs de sensibilité aux fluctuations de ces estimations.

Celles-ci sont notamment sensibles dans l'exécution des tests de perte de valeur des actifs immobilisés (« impairment ») puisqu'ils sont fondés sur des flux futurs estimés, des hypothèses de taux de croissance et d'actualisation.

Plusieurs scénarii d'évolution des flux de trésorerie ont été élaborés et des tests de sensibilité aux variations des hypothèses de taux de croissance et de coût moyen pondéré du capital (WACC) ont été menés dans :

- l'exécution des tests de perte de valeur des actifs immobilisés,
- la détermination des impôts différés et notamment lors de l'appréciation du caractère recouvrable des impôts différés actifs.

Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés incluent en intégration globale les comptes des sociétés dans lesquelles UTI GROUP. S.A. exerce un contrôle exclusif. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux d'UTI GROUP. S.A. et sur la base de méthodes comptables homogènes. Toutes les transactions et comptes réciproques entre les sociétés consolidées sont éliminés.

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2021 est présenté ci-après :

	% contrôle	% intérêt
SA UTI Group 68, rue de Villiers 92 532 Levallois-Perret RCS Nanterre : 338 667 082	100,00%	100,00%
SAS UTI Group Est 19, rue de la Haye 67 300 SCHILTIGHEIM RCS Strasbourg : 385 096 615	100,00%	100,00%
SàRL UTI Group Luxembourg 1, rue Isaac Newton L-2242 Luxembourg RCS Luxembourg : B 65 635	98,00%	98,00%
SAS UTI Group Rhône Alpes 92, cours Vitton 69 006 Lyon RCS Lyon : 380 667 774	100,00%	100,00%
SAS Groupement IT 68, rue de Villiers 92 532 Levallois-Perret RCS Nanterre : 899 883 805	100,00%	100,00%

Toutes les entités constituant le Groupe sont consolidées par intégration globale.

Conversion des comptes des filiales étrangères et opérations en devises étrangères

La monnaie fonctionnelle de toutes les entités du Groupe est l'Euro. Par conséquent, le Groupe n'est pas confronté à la problématique de la conversion des comptes de filiales étrangères.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu si un contrat existe entre UTI et son client. Un contrat existe s'il est probable que UTI recouvrera le paiement auquel il a droit, les droits aux biens ou services et les termes de paiement peuvent être identifiés, et les parties au contrat sont engagés à s'acquitter de leurs obligations respectives. Le chiffre d'affaires généré par des contrats avec des clients est reconnu en contrepartie d'un actif de contrat ou une créance client avant le paiement effectif.

Le chiffre d'affaires est reconnu quand UTI transfère le contrôle des biens ou services vendus au client, soit à une date donnée dans le temps, soit en continu. Pour les services récurrents, le chiffre d'affaires est reconnu en continu dans la mesure où le client bénéficie immédiatement des services dès que ceux-ci sont réalisés par UTI. Quand UTI a un droit à facturer le client pour un montant qui correspond directement à l'obligation de performance réalisée à date, le chiffre d'affaires est comptabilisé pour ce montant. Sinon, le chiffre d'affaires est reconnu sur la base des coûts encourus si ces coûts ne sont pas supportés de manière uniforme sur la période couvrant le service rendu. Quand UTI construit un actif ou délivre des développements spécifiques, le chiffre d'affaires est reconnu en continu sur la base des coûts encourus, dans la mesure où l'obligation de performance d'UTI consiste à construire un actif que le client contrôle au fur et à mesure de sa création ou un actif qui n'a pas d'usage alternatif que celui qui en sera fait par le client et que UTI a un droit irrévocable à paiement pour les travaux réalisés à date selon les termes contractuels. Si ces conditions ne sont pas remplies, le chiffre d'affaires est reconnu à une date donnée.

Goodwill

Le goodwill représente la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes, des titres des entités consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets à la date des prises de participation.

Le Goodwill n'est pas amorti, conformément à IFRS 3 « *Regroupement d'entreprises* ». Il fait l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de perte de valeur sont détaillées dans la note 3 « *Goodwill* ». En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite au poste « *Autres charges opérationnelles* » de l'Etat du Résultat Global.

Immobilisations incorporelles

Elles comprennent essentiellement des licences, des brevets et des logiciels acquis. Ces immobilisations sont amorties sur le mode linéaire sur des périodes correspondant à la durée d'utilisation prévue (de 1 à 5 ans).

La dotation annuelle aux amortissements des immobilisations incorporelles est comptabilisée dans le poste « *Dotations aux amortissements* » de L'Etat du Résultat Global.

Le Groupe a pour habitude de comptabiliser directement les coûts de recherche et développement éventuels en charges. Le Groupe n'a, en effet, pas d'effectif exclusivement dédié à la recherche et au développement. Seule l'activité d'éditeur, mineure dans le Groupe,

nécessite de tels investissements humains. Les éventuelles dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges au 31 décembre 2021.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations :

Installations générales et agencements	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans
Mobilier et matériels divers	2 à 5 ans
Matériel de transport	2 à 5 ans

Les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés en charges à la réalisation de ces prestations. Quand des immobilisations sont cédées ou mises hors service, le gain ou la perte est comptabilisé en résultat opérationnel.

Contrats de location (IFRS 16)

IFRS 16 introduit un modèle unique de comptabilisation des contrats de location pour les locataires. Le Groupe, comme locataire, reconnaît un « droit d'usage » à l'actif représentant son droit à utiliser l'actif sous-jacent et une dette représentative de son obligation de paiement des loyers.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 16 aux contrats en vie avant le 1^{er} janvier 2019 et qui répondent à la définition d'un contrat de location selon les normes IAS 17 et IFRIC 4, en adoptant la méthode de transition dite « simplifiée à date » dans laquelle le droit d'utilisation égale la dette de loyer à la de transition.

Le Groupe a également appliqué certaines exemptions autorisées par IFRS 16.5, à savoir, ne pas reconnaître au bilan les contrats de location de courte durée (moins de 12 mois) et les locations d'actifs de faible valeur.

Au 31 décembre 2021, le Groupe a reconnu les droits d'usage et des dettes associés relatifs aux contrats de location immobiliers et aux véhicules utilisés par les salariés. La dette de location reconnue le 31 décembre 2021 est de 2 352 K€, une grande partie provenant des contrats de location immobiliers. Cette dette est exclue de la dette financière nette telle que définie par le Groupe.

Les droits d'utilisation des actifs loués présentent une valeur nette comptable à l'actif de 2 106 K€ au 31 décembre 2021.

Sur l'exercice 2021, la charge d'amortissement du droit d'usage des actifs sous-jacents s'élève à 435 K€ et la charge d'intérêts sur la dette de location associée à 76 K€.

Tests de valorisation des immobilisations

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « dépréciation d'actifs », la valeur des immobilisations corporelles et incorporelles fait l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il existe des facteurs internes ou externes montrant que l'un de ces actifs a perdu de la valeur. Lorsque de tels facteurs existent, le Groupe calcule la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. La valeur recouvrable est déterminée comme étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité de l'actif, ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient, si l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs, est établie selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés. Si la valeur ainsi évaluée se révèle inférieure

à la valeur nette comptable, le Groupe comptabilise une dépréciation égale à la différence entre la valeur nette comptable du bien et sa valeur recouvrable.

Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances et la trésorerie.

Les immobilisations financières comprennent :

- des titres détenus jusqu'à l'échéance,
- des versements de dépôts,
- des versements à des organismes collecteurs au titre des prêts « aides à la construction ».

Le Groupe ne détient pas d'actifs financiers comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du résultat, ni d'actifs disponibles à la vente.

L'ensemble des actifs financiers détenus est donc comptabilisé au coût amorti.

Un actif financier est décomptabilisé uniquement dans le cas où le Groupe a transféré les flux de trésorerie de cet actif et perd le contrôle de l'actif ou transfère l'essentiel des risques et avantages liés à cet actif.

Les actifs décomptabilisés correspondent aux créances clients des entités du groupe cédées dans le cadre d'un contrat d'affacturage.

Créances clients et comptes rattachés

Les créances commerciales sont enregistrées pour leur montant nominal. Des dépréciations sont comptabilisées sur la base d'une matrice des risques de pertes de crédit attendues. Compte tenu de l'excellente qualité du risque de crédit des clients d'UTI GROUP. et des assurances-crédits souscrites dans le cadre du contrat d'affacturage, cette matrice n'a pas modifié le niveau des dépréciations à comptabiliser par référence aux pertes encourues. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Autres actifs courants

Les autres actifs courants correspondent aux autres actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le solde présenté au bilan comprend les liquidités en comptes courants bancaires.

Actions propres

Tous les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

Avantages postérieurs à l'emploi

Conformément à la norme IAS 19 « *Avantages du personnel* », une provision couvrant l'intégralité des engagements de retraite et prestations assimilées est comptabilisée au passif du bilan. Il n'existe pas d'autres avantages postérieurs à l'emploi que ceux concernant les engagements de retraite.

Les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées avec salaires de fin de carrière. Cette méthode considère que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue chacune de ces unités séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent les hypothèses suivantes :

- une date de retraite fixée à soixante-cinq ans (départ volontaire),
- un taux d'actualisation financière,
- un taux d'inflation,
- un taux de rotation du personnel,
- un taux de charges sociales,
- un taux annuel de progression des salaires.

Ces évaluations sont effectuées à chaque date de clôture des comptes annuels.

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements. Ces écarts sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour mettre fin à l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées, ce qui n'est pas le cas au 31 décembre 2021.

Autres passifs courants

Les autres passifs courants correspondent aux autres passifs devant être réglés ou négociés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Instruments de capitaux propres

Un instrument de capitaux propres est un instrument qui donne droit à un intérêt résiduel dans les actifs nets de l'entreprise, après déduction de toutes ses dettes.

Conformément à la norme IAS 32, « *Instruments financiers : informations à fournir et présentation* », pour les instruments financiers comportant plusieurs composants dont certains ont des caractéristiques de dettes et d'autres de capitaux propres, ces derniers sont comptabilisés séparément les uns des autres. Ainsi, un même instrument peut être présenté pour partie en tant qu'élément des capitaux propres et, pour partie, en tant que dette.

Impôts

La charge d'impôt incluse dans la détermination du résultat net de l'exercice est égale au montant total des impôts courants et des impôts différés.

Des impôts différés sont constatés, en utilisant la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre les valeurs comptables des actifs et des passifs figurant au bilan consolidé et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture. Les actifs d'impôts différés sont constatés lorsqu'il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

L'impôt exigible et différé est directement comptabilisé dans les capitaux propres si l'impôt concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement dans les capitaux propres. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

Résultat par action

Le Groupe calcule un résultat net par action de base et dilué, soit respectivement sans prise en compte et avec prise en compte de l'effet dilutif des options de souscription d'actions, obligations convertibles. Le résultat net par action de base est calculé en divisant le résultat net de la période par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le résultat net par action dilué est calculé en divisant le résultat net de la période par la moyenne pondérée du nombre de titres en circulation. Les titres sont composés des actions et des titres potentiels. Les titres potentiels correspondent aux options de souscription d'actions, obligations convertibles dont le prix d'exercice est inférieur à la moyenne du cours de bourse sur la période et sont pris en compte comme s'ils avaient été exercés.

Faits caractéristiques de l'exercice

L'Assemblée générale, statuant en la forme extraordinaire, du 20 mai 2021 a décidé de changer la dénomination sociale de la Société et d'adopter comme nouvelle dénomination celle de « UTI GROUP ».

En mai 2021, UTI GROUP a décidé de créer une nouvelle filiale à 100 % : GROUPEMENT IT SAS qui complète l'offre de services des sociétés du groupe.

BILAN - ACTIF

Note 3 – GOODWILL

Valeurs brutes	01/01/2021	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Goodwill UTI GROUP	18 619			18 619
	18 619	-	-	18 619
<hr/>				
Dépréciations	01/01/2021	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Goodwill UTI GROUP	-8 669			-8 669
	-8 669	-	-	-8 669
<hr/>				
Valeur nette	9 950	-	-	9 950

Valeurs brutes	01/01/2020	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
Goodwill UTI GROUP	18 619			18 619
	18 619	-	-	18 619
<hr/>				
Dépréciations	01/01/2020	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
Goodwill UTI GROUP	-8 669			-8 669
	-8 669	-	-	-8 669
<hr/>				
Valeur nette	9 950	-	-	9 950

Au 31 décembre 2021, le goodwill est affecté à une unité génératrice de trésorerie (UGT).

Pour rappel, au cours de l'exercice 2018, des changements opérationnels au sein du Groupe sont intervenus, incluant notamment une réorganisation de la direction commerciale. Ces changements opérationnels et l'unicité renforcée du management ont conduit la direction à réévaluer le fonctionnement et l'autonomie de ses UGT. Suite à cette revue de l'interdépendance financière et commerciale des anciennes UGT, la direction a décidé de piloter les allocations de ressources et retours sur investissements à partir d'une UGT unique, UTI GROUP. Par conséquent, les anciennes UGT UTI GROUP. Rhône-Alpes et UTI GROUP. EST ont été regroupées au sein de l'UGT UTI GROUP. au cours de l'exercice 2020. Aucun changement de définition ou de périmètre de l'UGT n'a eu lieu au cours de l'exercice 2021.

Le groupe effectue des tests de valeur au moins une fois chaque année et plus s'il apparaît des indices de pertes de valeur.

La méthode d'évaluation retenue pour la détermination de la juste valeur de son UGT est celle de l'actualisation des cash flows générés par l'activité sur les années futures (horizon retenu de 5 ans + projection de la valeur terminale à l'infini).

Le taux de croissance à long terme utilisé pour projeter à l'infini les flux de trésorerie de la dernière année estimée est fixé à 2% pour son UGT comme en 2020.

Le taux d'actualisation retenu (WACC) au 31 décembre 2021 s'élève à 7,98%, contre 8,91% au 31 décembre 2020.

Les prévisions d'activité sont basées sur les budgets d'exploitation arrêtés par le principal décideur opérationnel M. Aumard (PDG). Ces budgets reposent sur des hypothèses-clés et des appréciations qui intègrent les impacts identifiés à date de l'environnement économique sur les flux prévisionnels futurs.

Afin de prendre en compte l'incertitude sur le délai de reprise complète d'activité dans un contexte de crise sanitaire toujours présente, le Groupe a élaboré deux scénarii prévisionnels reposant chacun sur des hypothèses différentes de délai de reprise complète d'activité. Le premier scénario prévoit une reprise d'activité complète en 2023, tandis que le deuxième scénario prévoit une reprise plus tardive en 2025.

À l'issue de cet examen, la Direction d'UTI GROUP a conclu à l'absence au 31 décembre 2021 d'éléments indiquant une baisse significative de la valeur recouvrable de l'UGT par rapport au 31 décembre 2020 au regard des tendances d'activité du deuxième semestre 2022, de la dynamique de l'activité du premier trimestre 2022 ainsi que des perspectives du secteur sur le long terme.

Il a été établi des tests de sensibilité portant sur les paramètres de calcul suivants :

- Une variation du taux de croissance à long terme de plus ou moins 0,5 ou 1 point ;
- Une variation du taux d'actualisation de plus ou moins 0,5 ou 1 point ;
- Une combinaison des variations de paramètres de taux de croissance à long terme et de taux d'actualisation retenus ci-dessus.

Toutes choses étant égales par ailleurs, sur les 48 variations différentes de paramètres résultant des données ci-dessus, une majorité des scénarii aboutissent à une valeur recouvrable de l'UGT supérieure à la valeur des actifs testés.

Note 4 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles nettes sont constituées des éléments suivants:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	01/01/2021	Correction d'ouverture	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
<i>Valeur brute</i>					
Autres immobilisations incorporelles	550		11		561
<i>Amortissements</i>					
Autres immobilisations incorporelles	-540		-7		-547
<i>Valeur nette</i>	10		4	0	14

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	01/01/2020	Correction d'ouverture	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
Valeur brute					
Autres immobilisations incorporelles	543		8		550
Amortissements					
Autres immobilisations incorporelles	-532		-9		-540
Valeur nette	11		-1	0	10

Il n'existe pas d'engagements contractuels en vue de l'acquisition d'immobilisations incorporelles.

Note 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont constituées des éléments suivants :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	01/01/2021	Correction d'ouverture	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Valeur brute					
Matériel et outillage	-				-
Droits d'utilisation des actifs loués	3 460	0	88		3 548
Autres immobilisations corporelles	875	0	34		909
	4 335	0	122	0	4 457
Amortissements					
Matériel et outillage	0				0
Droits d'utilisation des actifs loués	-1 008	0	-435		-1 442
Autres immobilisations corporelles	-831	0	-19		-850
	-1 839	0	-453	0	-2 292
Valeur nette	2 496		-331	0	2 165

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	01/01/2020	Correction d'ouverture	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
Valeur brute					
Matériel et outillage	-				-
Droits d'utilisation des actifs loués	3 418	0	42		3 460
Autres immobilisations corporelles	843	0	32		875
	4 261	0	74	0	4 335
Amortissements					
Matériel et outillage	0				0
Droits d'utilisation des actifs loués	-616	0	-392		-1 008
Autres immobilisations corporelles	-809	0	-22		-831
	-1 424	0	-414	0	-1 839
Valeur nette	2 836		-340	0	2 496

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée sur les immobilisations corporelles.

Au 31 décembre 2021 la valeur nette des droits d'utilisation des actifs loués s'élève à 2 106 K€ contre 2 452 K€ au 31 décembre 2020.

Note 6 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	01/01/2021	Correction d'ouverture	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Valeur brute					
Participations non consolidées	0				0
Prêts au personnel et autres	717		41	1	757
Dépôts et cautionnements	99		4	0	103
	816		45	1	860
Provisions					
Participations non consolidées	0				0
Valeur nette	816		45	1	860

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	01/01/2020	Correction d'ouverture	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
Valeur brute					
Participations non consolidées	0				0
Prêts au personnel et autres	673		44		717
Dépôts et cautionnements	101		75	78	99
	775		119	78	816
Provisions					
Participations non consolidées	0				0
Valeur nette	775		119	78	816

Les prêts accordés aux organismes collecteurs de la participation à l'effort construction ont été actualisés compte tenu de leur durée (20 ans).

La valeur actualisée de ces prêts s'élève ainsi à 757 K€ au 31 décembre 2021 contre 715 K€ au 31 décembre 2020.

La variation de l'exercice liée à la désactualisation de ces prêts est comptabilisée dans l'Etat du Résultat Global par le biais du poste « *Autres produits et charges financiers* ».

Note 7 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients et les autres actifs courants sont constitués des éléments suivants :

Créances clients

	31/12/2021	31/12/2020
Créances clients	647	531
Dépréciations pertes de crédits attendus	-114	-114
Comptes de régularisation rattachés		
Total	533	417

Autres créances

	31/12/2021	31/12/2020
Personnel et comptes rattachés		
Créances sur organismes sociaux	-31	-10
Créances sur l'Etat - impôts et taxes	295	453
Créances sur l'Etat - TVA	233	456
Autres créances d'exploitation	398	272
Comptes de régularisation	170	87
Total	1 065	1 257

Les autres créances d'exploitation correspondent principalement au dépôt de garantie auprès de la société d'affacturage.

Echéancier des créances

	31/12/2021	2022	2023	Années ultérieures
Créances clients (BRUT)	647	647		
Autres créances	1 065	1 065		
TOTAL	1 712	1 712	-	-

	31/12/2020	2021	2022	Années ultérieures
Créances clients (BRUT)	531	531		
Autres créances	1 257	1 257		
TOTAL	1 788	1 788	-	-

La valeur nette comptable des créances figurant au bilan reflète la valeur de marché.
Le montant des créances clients cédées et garanties par le factor s'élève à 2 725 K€ au 31 décembre 2021 contre 2 969 K€ au 31 décembre 2020

Note 8 – TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le solde présenté au bilan comprend les liquidités en comptes courants bancaires.

Tableau des Flux de Trésorerie consolidé :

La définition de la Trésorerie retenue pour ce tableau correspond au montant figurant en Trésorerie et équivalent de Trésorerie diminué des découverts bancaires :

	31/12/2021	31/12/2020
Disponibilités	509	2 226
Découverts bancaires	-88	0
TOTAL trésorerie nette	421	2 226
VARIATION DE TRESORERIE		-1 806

Le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement comprend des dettes financières à court terme et à long terme (hors découverts bancaires) (cf. Note 11) et les comptes courants d'associés (Cf. Note12).

BILAN - PASSIF

Note 9 – CAPITAL ET PRIMES LIEES AU CAPITAL

Capital

Le capital au 31 décembre 2021 est de 1 791 797 €, divisé en 8 958 986 actions d'une valeur nominale de 0,20 € chacune. Il est entièrement libéré. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Conformément à l'article 18 des statuts, toutes les actions inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double.

	01/01/2021	Variation		31/12/2021
		Augmentation	Réduction	
Actions	8 958 986	0	0	8 958 986
Nombre de titres	8 958 986	0	0	8 958 986
Nominal	0,20			0,20
Capital en euro	1 791 797	0	0	1 791 797

Détail des Primes

Les différents éléments constituant les primes sont les suivants :

DETAIL DES PRIMES	31/12/2021	31/12/2020
Prime de conversion	2 301	2 301
Primes d'émission	102	102
Prime de conversion BSA	341	341
TOTAL	2 745	2 745

Actions propres

Dans le cadre des autorisations données par les Assemblées Générales Ordinaires, des actions de la société UTI GROUP. S.A. ont été rachetées par le Groupe. Ces titres d'autocontrôle sont, d'une part, des actions acquises dans le cadre d'un programme de rachat à objectifs multiples et, d'autre part, des actions acquises par la voie d'un contrat de liquidité permettant une régularisation du cours de bourse.

La part du capital social détenue a évolué de la façon suivante :

ACTIONS PROPRES (en nombre d'actions)	31/12/2021	31/12/2020
Détentions à l'ouverture	146 371	26 813
Achats d'actions	51 000	119 558
Ventes d'actions	0	0
Détention à la clôture	197 371	146 371
CONTRAT DE LIQUIDITE (en nombre d'actions)	31/12/2021	31/12/2020
Détentions à l'ouverture	25 643	34 264
Achats d'actions		
Contrat de liquidité - ODDO	160 753	231 999
Ventes d'actions	139 526	240 620
Détention à la clôture	46 870	25 643
Détention totale à la clôture	244 241	172 014
Pourcentage détenu en autocontrôle	2,7%	1,9%

Dividendes

Des dividendes peuvent être distribués par prélèvement sur les réserves en conformité avec les dispositions de la Loi et les Statuts de la Société. UTI GROUP. S.A. n'a pas distribué de dividende au titre des 3 derniers exercices. Le report à nouveau et les primes (fusion, émission, apport) dans les comptes sociaux d'UTI GROUP. S.A. s'élèvent à 4 781 K€ au 31 décembre 2021 avant affectation du résultat de l'exercice.

Détail des actions et droits de vote

Conformément à l'article 18 des statuts, toutes les actions inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double.

	31/12/2021	31/12/2020
Nombre total d'actions	8 958 986	8 958 986
Nombre total de droits de vote	13 892 080	13 865 817

Note 10 – PROVISIONS

	01/01/2021	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Provision pour litiges prud'homaux	481		125	356
Provision pour litiges commerciaux	-			
Provision pour risques et charges divers	-			
Total provisions pour risques et charges	481	-	125	356
Provision pour engagements sociaux	571	0	19	552
Total provisions au passif	1 052	0	144	908

	01/01/2020	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
Provision pour litiges prud'homaux	516	15	50	481
Provision pour litiges commerciaux	-			
Provision pour risques et charges divers	-			
Total provisions pour risques et charges	516	15	50	481
Provision pour engagements sociaux	515	56		571
Total provisions au passif	1 031	71	50	1 052

Les reprises de provisions non utilisées concernent les litiges suivants :

	31/12/2021	31/12/2020
Provision pour litiges prud'homaux	21	50
Provision pour litiges commerciaux	0	0
Provision pour risques et charges	0	0
Total des reprises non utilisées	21	50

Note 11 – DETTES FINANCIERES

Détail des emprunts et dettes financières courants et non courants

DETTE FINANCIERE	31/12/2020	+	-	Reclassement	31/12/2021
Emprunt obligataire convertible	0		0		0
Part des emprunts à plus d'un an	1 252			-256	995
Part des dettes financières à plus d'un an	0				0
Dettes de loyers long terme	2 275	41		-409	1 906
Total des dettes financières à long terme	3 526	41	0	-666	2 901
Emprunt obligataire convertible	0				0
Part des emprunts à moins d'un an	75		-75	256	256
Participation des salariés	319		0		319
Dettes de loyers court terme	344	47	-354	409	446
Créances non garanties par le Factor	217	140			357
Solde bancaires créditeurs	0	88			88
Total des dettes financières à court terme	955	275	-429	666	1 466
Total des dettes financières	4 481	316	-429	0	4 368

DETTE FINANCIERE	31/12/2019	+	-	Reclassement	31/12/2020
Emprunt obligataire convertible	0				0
Part des emprunts à plus d'un an	226	1 100	-75		1 252
Part des dettes financières à plus d'un an	0				0
Dettes de loyers long terme	2 561	57		-344	2 275
Total des dettes financières à long terme	2 787	1 157	-75	-344	3 526
Emprunt obligataire convertible	0				0
Part des emprunts à moins d'un an	74	75	-74		75
Participation des salariés	325		-7		319
Dettes de loyers court terme	335		-335	344	344
Créances non garanties par le Factor	388		-171		217
Solde bancaires créditeurs	327		-327		0
Total des dettes financières à court terme	1 449	75	-913	344	955
Total des dettes financières	4 236	1 232	-988	0	4 481

Les « soldes bancaires créditeurs » sont compris dans la trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie (Cf. Note 8).

Echéancier des dettes financières

Dettes financières en K€	31/12/2021	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Part des emprunts à plus d'un an				
Part des dettes financières à plus d'un an	995		995	
Dettes de loyers long terme	1 906		1 604	302
Total des dettes financières à long terme	2 901	0	2 600	302
Emprunt obligataire convertible	0	0		
Part des emprunts à moins d'un an	256	256		
Participation des salariés	319	319		
Dettes de loyers court terme	446	446		
Créances non garanties par le Factor	357	357		
Soldes bancaires créditeurs	88	88		
Total des dettes financières à court terme	1 466	1 466		
Total	4 368	1 466	2 600	302

Dettes financières en K€	31/12/2020	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Part des emprunts à plus d'un an				
Part des dettes financières à plus d'un an	1 252		1 252	
Dettes de loyers long terme	2 275		1 690	585
Total des dettes financières à long terme	3 526	0	2 942	585
Emprunt obligataire convertible	0	0		
Part des emprunts à moins d'un an	75	75		
Participation des salariés	319	319		
Dettes de loyers court terme	344	344		
Créances non garanties par le Factor	217	217		
Soldes bancaires créditeurs	0	0		
Total des dettes financières à court terme	955	955		
Total	4 481	955	2 942	585

Note 12 – AUTRES PASSIFS COURANTS ET DETTES FOURNISSEURS

Dettes fournisseurs

	31/12/2021	31/12/2020
Dettes fournisseurs	1 100	949
Total	1 100	949

Les dettes fournisseurs sont constituées de frais de sous-traitance et de frais généraux.

Autres passifs courants

AUTRES PASSIFS COURANTS	31/12/2020	+	-	Reclassement	31/12/2021
Dettes fiscales et sociales	0				0
Total des autres dettes à long terme	0				0
Dettes fiscales et sociales	4 966		-1 040		3 926
Dettes sur acquisitions de titres	0				0
Comptes courants	923		-346		576
Dettes diverses d'exploitation	703	29	-243		489
Total des autres dettes à court terme	6 591	29	-1 628		4 992

AUTRES PASSIFS COURANTS	31/12/2019	+	-	31/12/2020
Dettes fiscales et sociales	0			0
Total des autres dettes à long terme	0			0
Dettes fiscales et sociales	3 095	1 871		4 966
Dettes sur acquisitions de titres	0			0
Comptes courants	1 117		-194	923
Dettes diverses d'exploitation	920		-217	703
Total des autres dettes à court terme	5 131			6 591

Les comptes courants d'associés sont compris dans le flux de trésorerie lié aux opérations de financement dans le tableau des flux de trésorerie (Cf. Note 8).

Monsieur Christian AUMARD, Président Directeur Général, a mis à disposition de la société UTI GROUP. des fonds apportés en compte courant dont la valeur est de 575 K€ au 31 décembre 2021 contre 871 K€ au 31 décembre 2020.

Note 13 - INFORMATION SECTORIELLE

La norme IFRS 8 – Information sectorielle prévoit la présentation d'un certain nombre d'informations sur les secteurs opérationnels, les secteurs géographiques et les principaux clients. La norme définit un secteur opérationnel comme « une composante d'une entité » dont les résultats d'exploitation sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue de prendre des décisions sur les ressources à affecter au secteur et d'évaluer la performance de celui-ci.

La Direction d'UTI GROUP ne gère qu'un seul secteur opérationnel au vu de la définition d'un secteur opérationnel selon IFRS 8. En effet l'activité « prestations de services informatiques » est analysée globalement aussi bien au niveau sectoriel que géographique.

Informations relatives aux principaux clients

Le chiffre d'affaires du premier groupe clients représente 16 % de l'activité en 2021. En effet, chaque groupe clients rassemble plusieurs entités au sein d'un même client. Le nombre de groupe clients est comparable (87 groupes clients en 2021 contre 90 groupes clients en 2020 et 114 groupes clients en 2019) sur les trois dernières années, ainsi que la répartition sur les 5, 10 ou 20 premiers groupes clients.

Ainsi, le risque clients est réparti sur plusieurs groupes clients

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Le premier groupe	15,8%	16,9%	16,5%
10 premiers groupes	61,7%	58,3%	53,7%
20 premiers groupes	76,3%	75,4%	68,8%
Nombre de groupes clients	87	90	114

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

Note 14 – ETAT DU RESULTAT GLOBAL

Chiffre d'affaires

	31/12/2021			31/12/2020		
	France	Etranger	Total	France	Etranger	Total
UTIgroup	13 675	132	13 807	14 608	12	14 620
UTIgroup Est	2 420	-	2 420	1 922	-	1 922
UTIgroup Rhône-Alpes	1 687		1 687	1 479		1 479
Grouper IT	35	-	35	-	-	-
TOTAL	17 818	132	17 950	18 010	12	18 022

Les prestations rendues par le Groupe sont quasi-exclusivement constituées de prestations de services informatiques en régie. En conséquence, il n'est pas fourni de désagrégation du chiffre d'affaires par type de service ou d'obligation de performance.

Frais de personnel

Les frais de personnel des entités du Groupe se ventilent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
UTI Group	10 252	10 263
UTI Group Rhône Alpes	1 315	1 211
UTI Group Est	1 183	1 055
TOTAL	12 750	12 529

Dotations nettes aux amortissements et aux provisions

	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations incorporelles	-7	-9
Immobilisations corporelles	-454	-414
Dépréciation / reprise sur actif circulant	0	0
Provision pour risques et charges	125	35
	-336	-388

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles incluent 435 K€ de dotations aux amortissements des droits d'utilisation des actifs loués (IFRS 16) au 31 décembre 2021, contre 392 K€ au 31 décembre 2020.

Autres charges et produits opérationnels courants

Les éléments constitutifs des autres charges et produits opérationnels courants sont :

	31/12/2021	31/12/2020
Autres produits d'exploitation	34	140
Produits de cession d'immobilisations	8	0
Autres charges d'exploitation	-19	-8
Valeurs nettes des immobilisations cédées	0	0
Autres produits et charges opérationnels courants	22	133

Autres charges et produits opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation normale du Groupe.

	31/12/2021	31/12/2020
<u>Autres produits non courants</u>		
Produits non courants	0	0
<u>Autres charges non courantes</u>		
Charges non courantes	0	0
TOTAL	0	0

Coût de l'endettement financier brut

	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts sur emprunts	-7	-2
Charges d'intérêts sur dettes de loyer	-76	
Autres charges financières	-39	-48
TOTAL	-122	-50

Autres charges et produits financiers

	31/12/2021	31/12/2020
Actualisation de l'emprunt obligataire	0	0
Actualisation des prêts et engagement de retraite	12	2
Charges financières	0	0
Charges d'intérêts sur dettes de loyer	0	-83
Provision charges financières	0	0
Autres produits financiers	0	0
Autres produits et charges financiers	12	-81

Note 15 - AVANTAGES AU PERSONNEL

Régimes à prestations définies

La législation française prévoit également le versement aux salariés en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite déterminée en fonction du nombre d'années de service et de la rémunération du salarié au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis par les salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite. La méthode retenue pour le calcul des engagements est la méthode des unités de crédits projetées conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel ».

	01/01/2021	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
UTI Group S.A.	551		15	536
UTI Group Rhône-Alpes	16	0		16
UTI Group Est	5		4	0
Total des engagements	571	0	19	552

	01/01/2020	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
UTI Group S.A.	500	50		551
UTI Group Rhône-Alpes	11	5		16
UTI Group Est	4	1		5
Total des engagements	515	56	0	571

	2021	2020
Total des engagements au 01/01	571	515
Coût des services rendus dans l'année	41	38
Charge d'intérêt	1	5
Prestations versées	-38	0
Coûts des services passés	-8	
Impacts liés au changement d'hypothèses actuarielles	-23	22
Ecart d'expérience	7	-9
Total des engagements au 31/12	552	571

Les taux utilisés pour l'évaluation des engagements de retraite sont les suivants :

	31/12/2021	31/12/2020
Age de retraite considéré (départ volontaire)	65	65
Taux d'actualisation des dettes à long terme	0,98%	0,25%
Taux de rotation jusqu'à 49 ans	20,00%	20,00%
Taux de rotation de 50 ans à 54 ans	20,00%	15,00%
Taux de rotation de 55 ans et plus	10,00%	10,00%
Taux annuel de progression des salaires	2,00%	2,00%
Taux de charges sociales (départs volontaires)	48,00%	48,00%
Table de mortalité Hommes	THV02	THV02
Table de mortalité Femmes	TFV02	TFV02

Les hypothèses de mortalité et de rotation du personnel tiennent compte des conditions économiques propres au pays.

Note 16 – IMPOTS

Evolution des postes de bilan

Impôts Différés Actifs (K€)	Provisions pour retraits	Autres provisions	Déficits reportables	Différences temporaires	Autres	Total
Au 31 décembre 2019	128	0	0	0	128	256
Variations de périmètre						
Effet des variations de change						
Montant comptabilisé en résultat net	14		0		13	27
Montant comptabilisé directement en capitaux propres						
Au 31 décembre 2020	142	0	0	0	141	283
Variations de périmètre						
Effet des variations de change						
Montant comptabilisé en résultat net	-4		33		-12	16
Montant comptabilisé directement en capitaux propres						
Au 31 décembre 2021	138	0	33	0	129	299

Charge d'impôt sur les résultats

	31/12/2021	31/12/2020
Impôts courants		
Impôts sur les bénéfices	0	-242
CVAE	-98	-203
Impôts différés		
Impôts différés de la période	33	21
	-65	-424

Nota : les montants négatifs figurant au tableau ci-dessus correspondent à des charges d'impôts. Corrélativement, les montants positifs correspondent à des produits d'impôts.

Impôts courants

La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

A compter du 1^{er} janvier 2003, la société UTI GROUP. S.A. s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés, dû par le Groupe formé par elle-même et ses filiales françaises contrôlées au moins à 95%, au titre du régime d'intégration fiscale de droit commun prévu à l'article 223 A du Code Général des Impôts. Cette convention d'intégration fiscale a été renouvelée le 1^{er} janvier 2013 pour une durée expirant le 31 décembre 2017, se renouvelant par tacite reconduction à compter du 1^{er} janvier 2018.

Impôts différés

La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode comptable précisée en note 2., Pour 2021, le taux de l'impôt sur les sociétés est de 26,5 % sur la totalité du bénéfice fiscal.

Cependant, pour tenir compte de l'évolution du taux normal d'impôt sur les sociétés, la charge d'impôt différé est déterminée en appliquant le taux de 25%.

Preuve d'impôts

Le rapprochement entre le produit d'impôt comptabilisé au 31 décembre 2021 dans le résultat comptable consolidé et le produit d'impôt théorique calculée en appliquant au résultat consolidé avant impôts le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante peut être établi comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Résultat consolidé avant impôt	-264	463
Taux d'IS applicable	26,50%	28,00%
Charge d'impôts théorique	70	-130
Charge d'impôts réelle	-65	-424
Ecart	135	294
Charges définitivement non déductibles	34	40
Produits définitivement non imposables		
Impact net des retraitements de consolidation	29	-3
Impact CVAE	72	146
Rejet de la requête auprès du Tribunal Administratif en 12/2020 - Reprise de l'IS réglé en 2016 qui était contesté.	0	110
Total	135	294

Note 17 – RESULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social corrigées des détentions par le Groupe de ses propres actions.

	31/12/2021	31/12/2020
Nombre moyen d'actions de 0,20 euro en circulation	8 958 986	8 958 986
Actions détenues en propre par le Groupe	244 241	172 014
Nombre moyen d'actions avant titres dilutifs	8 714 745	8 786 972
Résultat net (en K €)	-330	40
Résultat net par action (en €)	-0,038	0,005

Le montant à prendre en compte pour déterminer ce résultat par action de base est le résultat net de l'exercice.

Résultat par action dilué

Le résultat net par action dilué est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice augmenté des titres donnant accès au capital. Les options de souscription dont le prix d'exercice est supérieur à la moyenne annuelle du cours de bourse ne sont pas retenues dans le calcul du résultat dilué par action.

Un instrument financier convertible n'est dilutif que si, et seulement si, sa conversion réduit le résultat par action des activités ordinaires continuées.

L'effet dilutif est le suivant sur le nombre d'actions :

	31/12/2021	31/12/2020
Nombre moyen d'actions avant titres dilutifs	8 714 745	8 786 972
Effet dilutif des stocks options	47 589	27 672
Nombre moyen d'actions après titres dilutifs	8 762 334	8 814 644
Résultat net (en K €)	-330	40
Résultat net par action (en €)	-0,038	0,005

L'assemblée générale extraordinaire du 15 janvier 2020 a décidé la mise en place d'un plan de souscription d'actions auprès de salariés non mandataires sociaux.

Le conseil d'administration du 06 février 2020 a fixé les modalités d'attribution et le prix d'émission suivant :

- Nombre d'actions offertes : 200 000 actions
- Prix d'émission : 0,43 €
- Bénéficiaire : un salarié
- Délai de levée des options de souscription : 5 ans, à compter du 06 mars 2021 soit jusqu'au 05 février 2025.

En application de la norme IFRS 2, le plan de stock option attribué le 06 février 2020 a été valorisé selon la méthode Black and Scholes à 6 K€ sur l'exercice 2021.

Note 18 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

A la connaissance du Groupe, il n'y a pas d'engagement hors bilan significatif au 31 décembre 2021.

Note 19 – EFFECTIF MOYEN

	31/12/2021	31/12/2020
Charges de personnel (*)	8 875	8 730
Charges sociales afférentes	3 875	3 799
	12 750	12 529
Effectif moyen	191	197

(*) : composé de salaires fixes et variables, y compris participation des salariés.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Note 20 – EXPOSITION AUX RISQUES FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

Le Groupe ne détient pas d'actifs significatifs portant intérêt ; aussi, son résultat et sa trésorerie opérationnelle sont-ils largement indépendants des fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient des emprunts à long terme et moyen terme. La dette du Groupe est essentiellement à taux fixe.

Risque de liquidité sur la dette financière et covenants

Le risque de liquidité est géré par la mise en place de sources de financement diversifiées.

Le risque de contrepartie correspond au risque qu'une partie à un contrat avec UTI GROUP. manque à ses obligations contractuelles entraînant une perte financière pour le Groupe. Les actifs financiers qui pourraient par nature exposer l'entité au risque de crédit sont principalement les créances clients.

Au 31 décembre 2021, UTI GROUP. réalise 62 % de son chiffre d'affaires avec ses dix principaux groupes clients. Les procédures internes élaborées par certains grands donneurs d'ordre pour émettre les bons de commande et procéder à la mise en paiement des factures affectent les délais de paiement.

Néanmoins, UTI GROUP. enregistre un taux non significatif de créances douteuses dans la mesure où :

- la clientèle du Groupe est essentiellement constituée de grandes entreprises peu exposées au risque d'insolvabilité.
- les procédures d'acceptation des clients et les analyses de risques de crédit qui y sont liées sont pleinement intégrées au processus global d'évaluation des risques mis en œuvre tout au long du cycle de vie d'un contrat.
- le Groupe a souscrit un contrat d'affacturage sans recours couplé à une assurance-crédit

Le risque d'insolvabilité est donc limité.

Par ailleurs, UTI GROUP. dispose d'un contrat d'affacturage de créances commerciales, dont les principales caractéristiques sont :

- un paiement immédiat des factures clients dès leur création et avant échéance ;
- une gestion du poste clients : relance et recouvrement des factures ;
- une garantie d'insolvabilité du client;
- une mise en place d'un dépôt de garantie qui sera restitué à la résiliation du contrat et est ajusté en fonction des créances garanties cédées sans recours ;
- le contrat est conclu sans limitation de durée et est résiliable à tout moment (préavis de 60 jours).

Risque du marché actions

Le Groupe ne détient pas de titres de sociétés cotées autres que les actions d'autocontrôle (Soit au 31 décembre 2021 : 244 241 actions / au 31 décembre 2020 : 172 014 actions) qui sont déduites des capitaux propres. Il n'est donc pas exposé au risque de fluctuation des prix des marchés actions.

Exposition au risque de change

UTIGROUP n'est pas exposé au risque de change.

Le groupe ne détient pas de passif ou d'actif en devise.

De ce fait, le Groupe ne se couvre pas du risque de change.

Note 21 – SOCIETE MERE

La société mère LAW INFORMATIQUE SAS détient 54,9 % du capital et 70,8 % des droits de vote. Elle consolide les comptes d'UTI GROUP au 31 décembre 2021.

	31/12/2021		31/12/2020	
	Nombre d'actions	Nombres de voix	Nombre d'actions	Nombres de voix
LAW INFORMATIQUE SAS	4 919 745	9 839 490	4 919 745	9 839 490
Nombre total d'actions d'UTI GROUP SA	8 958 986		8 958 986	
% détention	54,9%		54,9%	
Nombre total de droits de vote d'UTI GROUP SA		13 892 080		13 865 817
% de droits de vote		70,8%		71,0%

Note 22 – INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES

Rémunération et avantages des organes de direction et d'administration du Groupe

	31/12/2021	31/12/2020
Des organes d'administration	97	133
Des organes de direction	0	0
Des organes de surveillance	0	0
TOTAL	97	133

Au 31 décembre 2021, ces montants incluent les avantages en nature. Il n'existe pas d'autres avantages ou modalités de rémunérations.

Au 31 décembre 2021 et 2020, les dirigeants et les administrateurs n'ont perçu aucune avance et/ou crédit.

Au 31 décembre 2021 et 2020, les administrateurs du Groupe ne bénéficient pas d'option de souscription et d'achat d'actions.

Transactions avec les parties liées

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation.

Les transactions et soldes entre les entités du Groupe et les sociétés associées sont susceptibles de concerner les sociétés ou personnes suivantes :

- Société LAW INFORMATIQUE :
 - o La convention d'animation du Groupe pour la gestion de l'animation de l'ensemble des entités du groupe. Une charge de 457 K€ a été comptabilisée au titre de cette convention au 31 décembre 2021, contre 368 au 31 décembre 2020.
 - o Les soldes clients dans les comptes annuels de Law Informatique pour les trois sociétés du groupe sont de 76 K€ au 31 décembre 2021 contre 60 K€ au 31 décembre 2020.
- Christian AUMARD : avance en compte courant 575 K€ au 31 décembre 2021 contre 871 K€ au 31 décembre 2020.

Note 23 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En euro (HT) :	Saint Honoré - B K & associés				IGREC			
	Montants		%		Montants		%	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Audit								
Commissariat aux comptes, certification examen des comptes individuels et consolidés - Société mère	75 022	83 840	100%	100%	75 000	75 500	75%	75%
Commissariat aux comptes, certification examen des comptes individuels et consolidés - Filiales					25 040	25 040	25%	25%
Missions accessoires	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous Total	75 022	83 840	100%		100 040	100 540	100%	100%
Autres prestations								
Juridique, fiscal, social	0	0			0	0	0	0
Audit informatique	0	0			0	0	0	0
Audit interne	0	0			0	0	0	0
Autres prestations	0	0			0	0	0	0
Sous Total	0	0			0	0	0	0
TOTAL	75 022	83 840	100%	100%	100 040	100 540	100%	100%

Note 24 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement important n'est survenu postérieurement à la date de clôture de l'exercice, abstraction faite de la pandémie de COVID 19 qui se poursuit pour la troisième année.

La guerre en Ukraine déclarée depuis le 24 février 2022 n'a pas d'impact significatif sur les comptes du groupe.